



INSTRUCTIONS DE COURSE TYPES 2021-2024

Championnat Départemental Windsurf et Windfoil – Grade 5B

21 Novembre 2021

Baie de Quiberon

YACHT CLUB de CARNAC

CANAL VHF de course : 73

Émargement : 06 09 66 62 48

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*. En cas de traduction de ces IC, le texte français prévaudra
- 1.2 Les règlements fédéraux.
- 1.3 Le règlement du championnat de Bretagne.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 1 heure avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.
- 2.2 Des modifications à une instruction de course peuvent être faites sur l'eau en envoyant le pavillon « L » et une indication sera sur un tableau à l'arrière du bateau CC.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est en ligne <https://www.yccarnac.com/regates-morbihan/championnat-departemental-de-windsurf-windfoil>
Les avis officiels seront publiés sur le groupe de communication : WTSP « Chpt dep wind et foil YCC » mis en place par l'organisateur via le lien suivant : <https://chat.whatsapp.com/IvCxvAP5RcAKR9x6dHwddn>
- 3.2 Le PC course est situé au 1^{er} étage du club, [téléphone 02.97.52.66.44] [email regate@yccarnac.com].

4. CODE DE CONDUITE

- 4.1 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé à l'Est du parking du Club.
- 5.2 Le pavillon « Aperçu » avec deux signaux sonores (un signal sonore lors de l'amenée) signifie : « La flotte » est retardée. Le signal d'avertissement sera fait aussitôt que possible après que l'Aperçu aura été affalé.

6. PROGRAMME DES COURSES

- 6.1 Dates des courses :

Date	Classe
Dimanche 21 novembre	Windsurf Promotion, Windsurf Départemental, Windfoil Départemental et Open

- 6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course dimanche à 11H00.
- 6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.
- 6.4 Une course supplémentaire par jour peut être courue, à condition qu'aucune classe ne soit en avance de plus d'une course par rapport au programme et que la modification soit effectuée conformément à l'IC 2.1.



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre
du C.I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont :

Windsurf Promotion: Pavillon BLANC avec CARRE NOIR

Windsurf Départemental et Open: Pavillon BLANC avec TRIANGLE NOIR

Windfoil Départemental : Pavillon BLANC avec ROND NOIR

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe** ZONES DE COURSE.

9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits en **annexe** PARCOURS en incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées. Chaque marque doit être laissée à Bâbord.

Pour la série windfoil un « briefing coureur » pour le parcours, la procédure de départ et la zone de course sera organisé à 10 H.

10. MARQUES

10.1

Départ	Parcours	Arrivée
La ligne de départ est définie par le bateau CC arborant une flamme orange et une bouée jaune cylindrique. Départ foil si moins de 12nds : La ligne de départ est définie par le bateau arborant une flamme orange et une bouée orange cylindrique.	Bouées 4 : tétra rouge Bouées 1 : Cylindrique blanche YCC Bouée 2 et 3 : Bouée bouteille de lait blanche Bouée 5 et 7 : Cylindrique blanche YCC Bouée 6 : Tétra rouge	L'arrivée se fera entre le bateau arrivée et une bouée jaune.

10.2 Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **Annexe** ZONES DE COURSE.

12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre [*le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord*] et [*le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord*].

12.2 [DP] [NP] Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.

12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard [*4 minutes*] après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

12.4 Procédure de Départ (modification de la RCV26) pour les windfoils

A/ Montée du pavillon orange = Une course commencera au plus tôt dans 5'

5' Attention		↑						Signal Sonore
3' Avertissement	Série	↑						Signal Sonore
2' Préparatoire	Série	↓		↑				Signal Sonore
1' Minute				↓		↑		Signal Sonore LONG
30"						↓		
0" Départ							 ↑	Signal Sonore

B/ La procédure des windsurfs sera la RCV26

13. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre [*un mât arborant un pavillon bleu*] et [*le côté parcours de la marque d'arrivée*].

14. SYSTEME DE PENALITE

- 14.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
 14.2 L'annexe P s'applique, modifiée comme suit :
 14.2.1 La RCV P2.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
 14.2.2 La RCV P2.3 ne s'applique pas et la RCV P2.2 s'applique à toute pénalité après la première.

15. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

- 15.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}
Windsurf	2 5 minutes	45 minutes
Windfoil	15 minutes	20 minutes

- 15.2 Les bateaux ne finissant pas 20 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).
 15.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

16. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 16.1 Le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le site web : www.yccarnac.com
 16.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury dont l'emplacement est au YC Carnac.
 16.3 Des avis seront publiés sur le site web www.yccarnac.com, et/ou communiqués selon les modalités prévues en IC2 au plus tard 30 minutes suivant le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury, dont l'emplacement est situé au YCC. Elles commenceront à l'heure indiquée dans la publication officielle. Le port du masque sera obligatoire pendant les instructions. Les parties ou concurrents appelés comme témoins pourront être contactés par téléphone (sms ou appel) pour leur communiquer des informations mises à jour sur les horaires d'instructions.
 16.4 Les avis de réclamations du comité de course, du comité technique ou du jury seront publiés sur le site web et/ou communiqués selon les modalités prévues en IC2 pour informer les bateaux selon la RCV 61.1(b).
 16.5 Les réclamations seront jugées ultérieurement par une commission jury de la CRA Bretagne.

17. CLASSEMENT

- 17.1 1 course doit être validée pour valider la compétition.
 17.2 Courses retirées
 (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.
 (b) Quand 4 à 6 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

18. REGLES DE SECURITE

- 18.1 [DP] [NP] Un émargement (sortie et retour) sera mis en place sur le groupe WTSP et/ou par SMS au n° : **06 09 66 62 48** ; ce numéro ne prendra pas d'appel.
 18.2 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.
 18.3 Port obligatoire de la brassière pour les minimes, seniors et espoirs selon décision du Président du Comité de Course.
 18.4 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible et émarger dès son retour à terre.
 18.5 **L'inscription ne tient pas lieu d'émargement départ.**
 Délai pour émarger : Les concurrents doivent émarger dès leur retour à terre, et au plus tard 30 minutes après l'arrivée du dernier de leur série.

Pénalités pour non émargement : Une omission à l'émargement entraînera une pénalité de 10% du nombre des inscrits jusqu'à une disqualification.

Cette pénalité est applicable :

- à la première course du jour pour une omission d'émargement aller
- à la dernière course du jour pour une omission d'émargement retour

Ces pénalités seront appliquées sans instruction, ceci modifie la règle 63.1 des règles de course à la voile.

19. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

- 19.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.
- 19.2 *[DP]* Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

- 20.1 *[DP]* Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.
- 20.2 *[DP]* Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

20. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels seront identifiés par une flamme ou un sigle YC Carnac. Les pilotes des bateaux de surveillance porteront une veste jaune.

21. ACCOMPAGNATEURS

- 21.1 *[DP] [NP]* Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 21.2 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

22. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritiques peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs.

23. EMBLEMENTS

[DP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le parc à bateaux.

24. PRIX

Les prix seront distribués comme suit :

- 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} : 293 Minimes Filles (moins de 15 ans)
- 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} : 293 Minimes Garçons (moins de 15 ans)
- 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} : 293 Espoirs Filles 1 (moins de 17 ans)
- 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} : 293 Espoirs Filles 2 (moins de 21 ans)
- 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} : 293 Espoirs Garçons (moins de 17 ans)
- 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} : Windfoil Fille
- 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} : Windfoil Garçon
- 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} : open

Arbitres désignés :

Président-e du comité de course : François PEDRO

Président-e du jury : *[prénom, nom]*

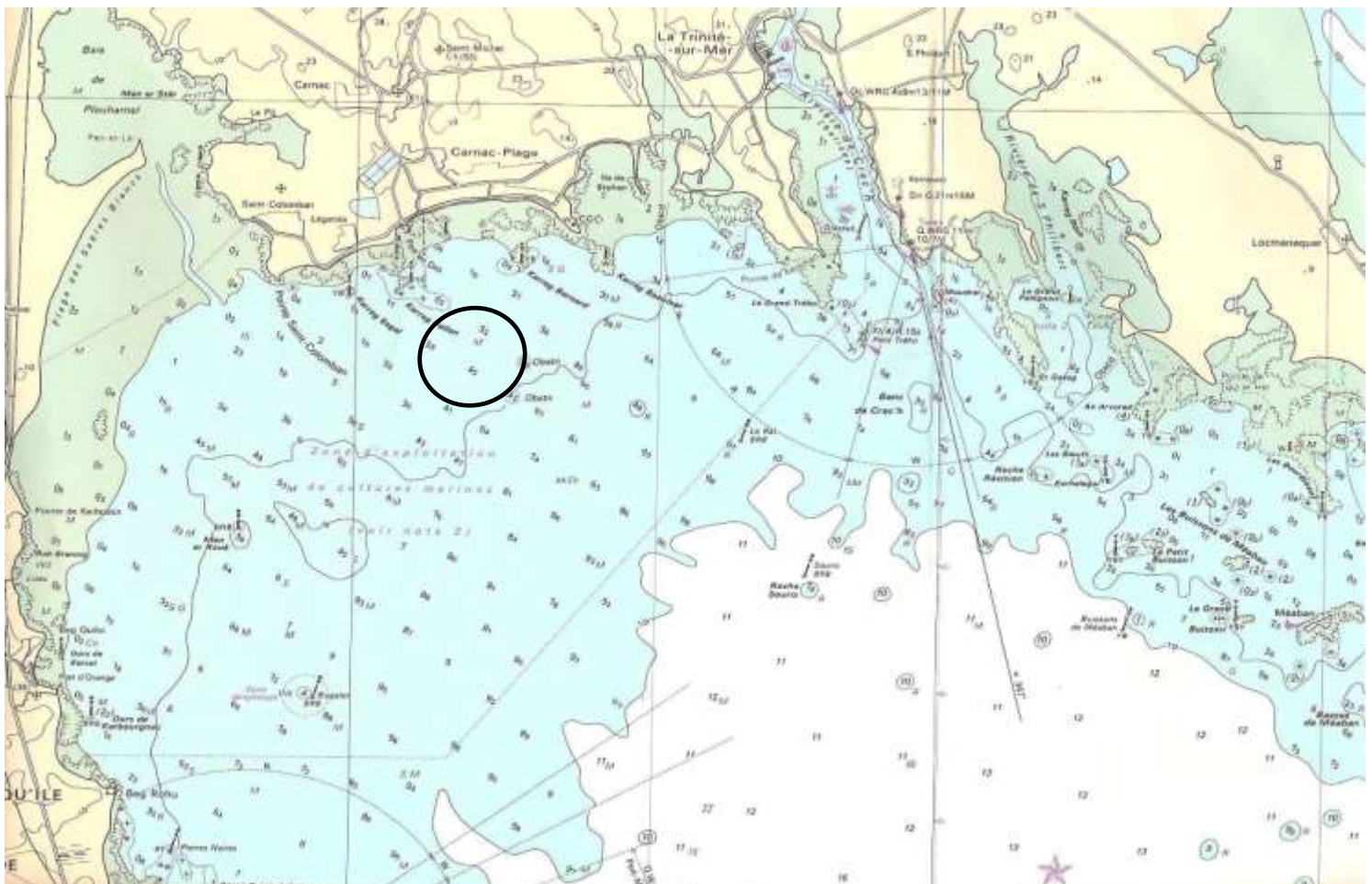
ANNEXE COVID

En s'inscrivant au championnat de Bretagne Slalom, tout équipier a connaissance et prend en compte le risque COVID19. Le pass sanitaire est obligatoire pour les plus de 18 ans (coureurs, accompagnateurs, entraîneurs, bénévoles...)

Chaque équipier est parfaitement conscient :

- - des mesures d'hygiène et de distanciation physique, dits « gestes barrières » à observer en tout lieu et à tout moment, ainsi que des dispositions complémentaires édictées par le Ministère des sports,
- - du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne, notamment lors d'une situation de proximité de moins d'un mètre, sans les protections renforcées adéquates,
- - que malgré la mise en œuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par le Covid-19,
- - que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, l'établissement d'accueil, la structure/le club, ne peut garantir une protection totale contre une exposition et une contamination au Covid-19
- - que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques de l'ensemble des pratiquants.

ANNEXE ZONES DE COURSE

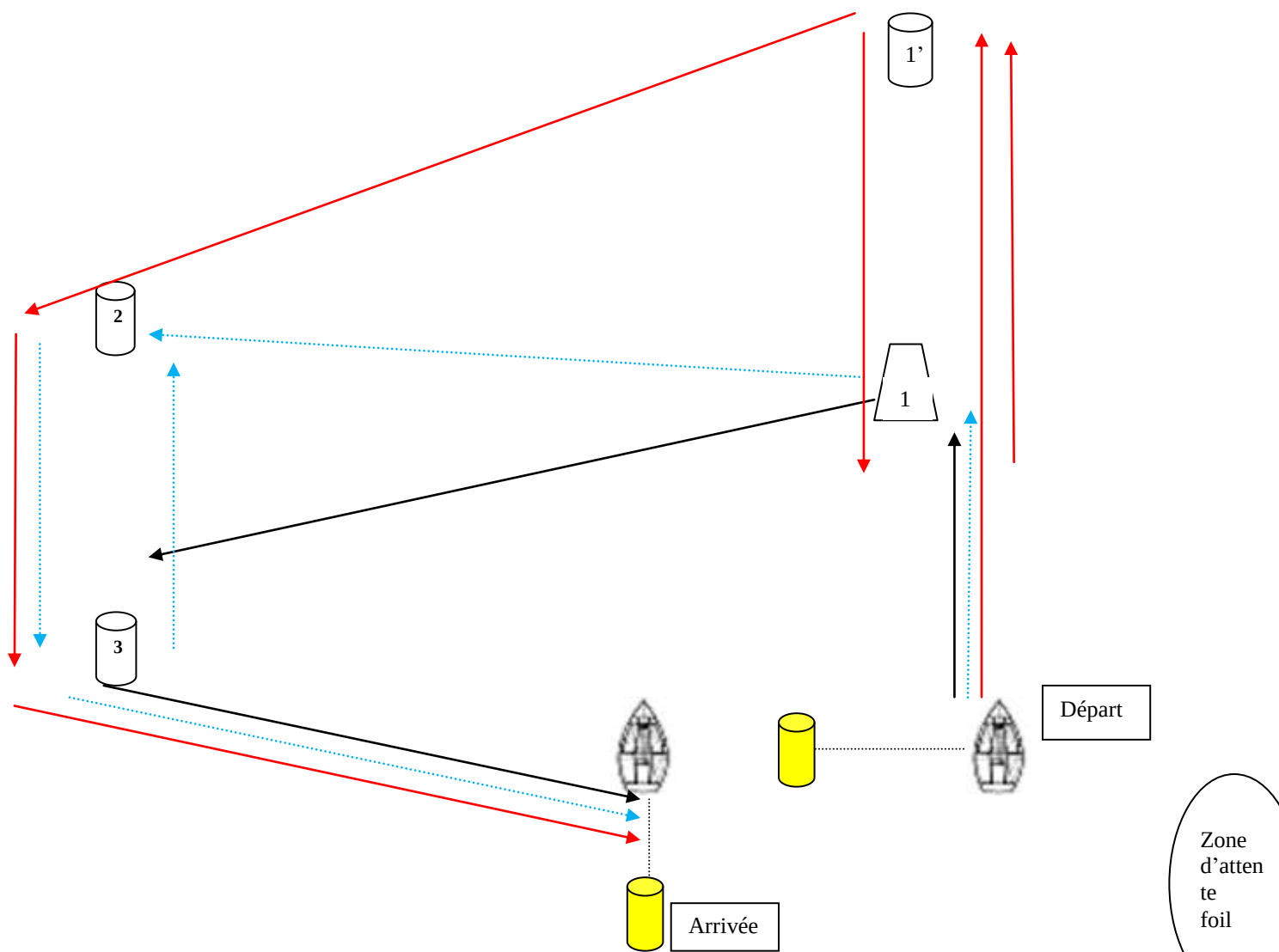


ANNEXE « DESCRIPTION DES PARCOURS »

Le numéro du parcours sera affiché sur un tableau à l'arrière du bateau Comité de Course

Parcours N° 1

En dessous de 8 nœuds et Au dessus de 12 nœuds



Définitions des marques de départs et d'arrivée :

La ligne de départ est définie par le bateau arborant une flamme orange et une bouée bouteille cylindrique jaune.

L'arrivée se fera entre le bateau arrivée et une bouée jaune.

Les marques de parcours :

Bouées 1 : tétra rouge

Bouées 1' : Cylindrique blanche YCC

Bouée 2 et 3 : Bouée bouteille de lait blanche

PARCOURS en dessous de 8 nds (pas de foil) et au dessus de 12 nœuds

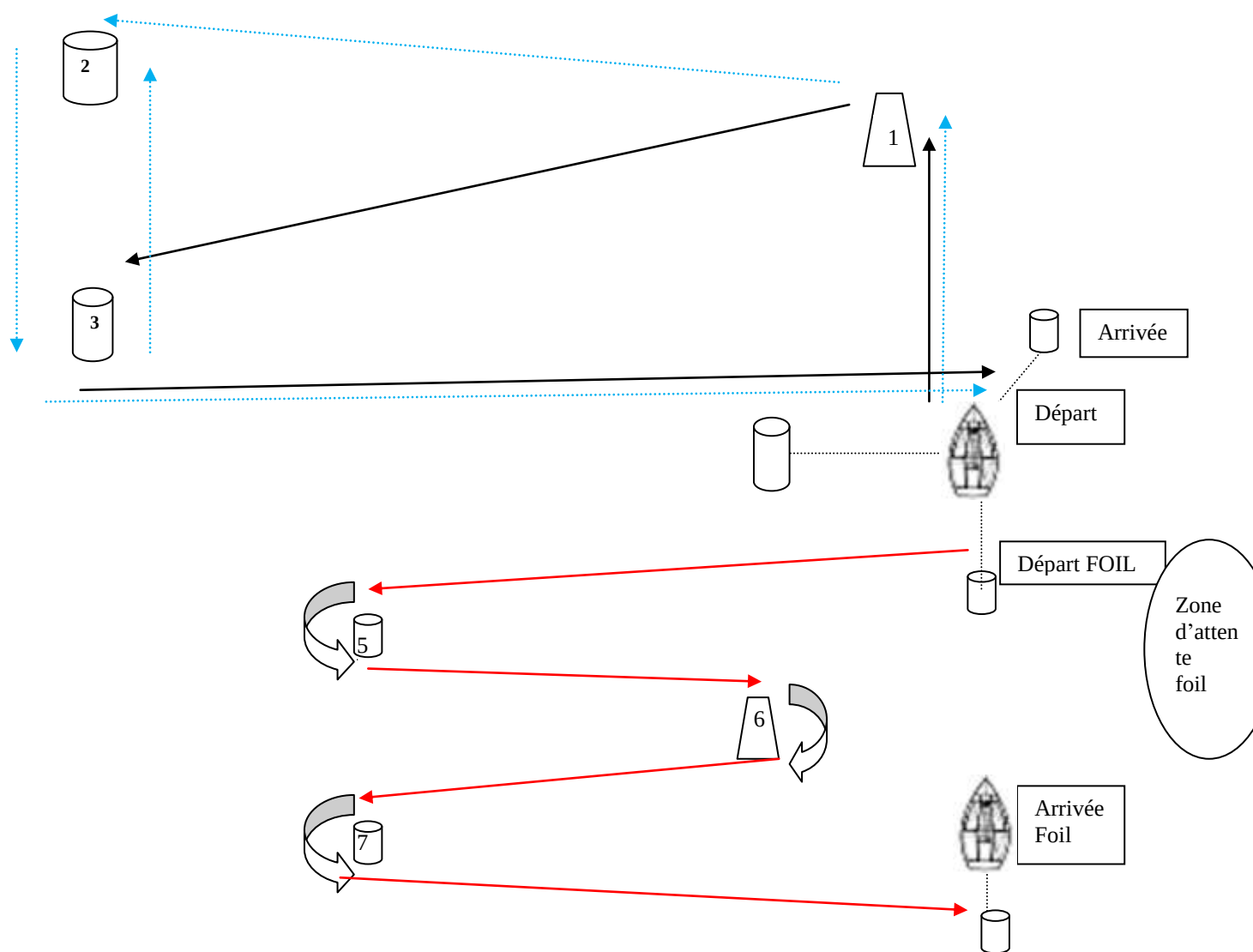
PROMO : 1 – 3 – Arrivée →

DEPARTEMENTAL et OPEN : 1 – 2 – 3 – 2 – 3 – Arrivée →

FOIL (si +12nds) : 1' – 1 – 1' – 2 – 3 – Arrivée →

Le numéro du parcours sera affiché sur un tableau à l'arrière du bateau Comité de Course

Parcours N° 2 Entre 8 et 12 Nœuds



Définitions des marques de départs et d'arrivée :

La ligne de départ est définie par le bateau arborant une flamme orange et une bouée cylindrique jaune.

Départ foil si moins de 12nds : La ligne de départ est définie par le bateau arborant une flamme orange et une bouée orange cylindrique.

L'arrivée se fera entre le bateau arrivée et une bouée jaune.

Les marques de parcours :

Bouées 1 : tétra rouge

Bouée 2 et 3 : Bouée bouteille de lait blanche

Bouée 5 et 7 : Cylindrique blanche YCC / Bouée 6 : Tétra rouge

PARCOURS en dessous de 8 nds (pas de foil) et au dessus de 12 nœuds

PROMO : 1 – 3 – Arrivée →

DEPARTEMENTAL et OPEN : 1 – 2 – 3 – 2 – 3 – Arrivée →

FOIL (si +12nds) : 5 – 6 – 7 – Arrivée →